

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 13 septembre 2021 à 20:00 h, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, Valérie Lafond et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absents : Messieurs Léo Choquette et Jean-Sébastien Roy conseillers.

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 :00 hrs.

7845-09-2021
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 13 septembre 2021.

7846-09-2021
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point autres sujets ouvert.

7847-09-2021
Adoption du
procès-verbal
du 2 août 2021

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 2 août 2021.

7848-09-2021
Adoption des
comptes à payer
du mois d'août et
ratification des
comptes déjà
payés

Il est proposé par Michel Lord appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'août 2021 totalisant la somme de : 30,325.26\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'août 2021 au montant de : 44,969.55\$.

Pour un total de comptes à payer de: 75,294.81\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions

Plusieurs questions ont été posées.

7849-09-2021
QP 3^{ième} vers
RIAEPHV

Considérant que la municipalité d'Henryville a adopté par sa résolution no. 7536-11-2020 les prévisions budgétaires de la Régie Intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville/Venise pour 2021;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond , il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse le 3^{ième} versement de la quote-part à la Régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise, au montant de : 36,305.34\$ tel que prévu au budget.

7850-09-2021
Autorisation
2^{ième} vers SQ

Attendu que la municipalité a reçu la facture concernant les services de la Sûreté du Québec;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le 2^{ième} versement de la quote-part au Ministère de la Sécurité publique au montant de :116,108.\$

7851-09-2021
Conditions de
renouvellement
entente
intermunicipale
pour 2022 TPI

Attendu que la municipalité a reçu la résolution pour le renouvellement de l'entente concernant la prévention incendie pour l'année 2022;

Attendu que les membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie ont décidé d'utiliser l'IPC de mai 2020 à mai 2021 soit 4.1%;

Mme la mairesse demande le vote,
Mme. Lafond contre la proposition,
Mme. Deland et Messieurs Wenning et Lord pour la proposition,

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à la majorité des voix de renouveler l'entente du préventionniste pour 2022 avec un indice des prix à la consommation de 4.1% passant le salaire de 51.86\$ de l'heure à 56.36\$ de l'heure pour Henryville comprenant les frais de déplacements de 36.\$ à chaque sortie.

7852-09-2021
Conditions
renouvellement
entente CLSC
terme 10 ans et
autorisation
signature

Attendu que la municipalité d'Henryville loue des locaux au CLSC et que cette entente prendra fin le 28 février 2022;

Attendu que la direction du CLSC nous a indiqué son intention de renouvellement du terme pour une autre période de 10 ans débutant le 1^{er} mars 2022;

Attendu que le loyer actuel est de :8322.50\$ mensuellement et qu'une augmentation de 2% par mois serait appropriée;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité de renouveler ladite entente pour une période de 10 ans avec une augmentation de 2% annuel du loyer sur une base mensuelle soit 8488.95\$ par mois pour l'année 2022 débutant le 1^{er} mars 2022 et un 2% à chaque année subséquente, et que le conseil autorise la mairesse et la directrice générale à signer ladite entente.

7853-09-2021
Autorisation
signature
entente de
location garage
municipal

Attendu que la municipalité a pris connaissance du projet d'entente pour la location du garage municipal;

Attendu que la municipalité a expédié au nouveau propriétaire la résolution no. 7832-08-2021 et a proposé une modification au tarif mensuel et que la municipalité n'a reçu aucun commentaire suite à l'envoi de la résolution;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que ce sujet soit reporté à une séance ultérieure.

7854-09-2021
Autorisation de
paiement
Pavages Maska

Attendu que la municipalité d'Henryville avait donné le mandat d'effectuer des travaux de pavage mécanisé, lignage et rechargement d'accotements à Pavages Maska Inc.;

Attendu que les travaux ont été réalisés;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des factures

043388 au montant de : 216,873.79\$ et 043475 au montant de : 19,800.65\$ totalisant la somme de : 236,674.44\$.

7855-09-2021
Autorisation de
paiement
Entreprises
Bourget

Attendu que la municipalité d'Henryville avait donné le mandat d'effectuer des travaux d'abat-poussière et de nivelage à Entreprises Bourget.;

Attendu que les travaux ont été réalisés;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des factures 24579 au montant de : 7,205.29\$ pour l'abat-poussière et 24809 au montant de : 7,404.39\$ pour le nivelage totalisant la somme de : 14,609.68\$.

7856-09-2021
FNX-Innov
support
technique
nouvelle usine
d'eaux usées

Attendu que la municipalité a donné le mandat à FNX-Innov par sa résolution 7490-10-2020 pour le support technique à la réalisation des travaux de construction d'une future station d'épuration;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le 3^{ème} décompte au montant de : 1,536.35\$, facture no. 395273 à FNX Innov.

7857-09-2021
Démission
Chanel
Surprenant
bibliothécaire

Attendu que Mme. Chanel Surprenant nous a remis une lettre de démission à titre de bibliothécaire pour la municipalité d'Henryville prenant effet le 25 septembre 2021 ou avant suite à l'engagement du nouveau candidat;

Attendu que des discussions ont eu lieu quant à la date qu'elle désire quitter son poste;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte sa démission en date du 4 septembre 2021.

7858-09-2021
Engagement
Simon Foucault
bibliothécaire

Attendu que M. Simon Foucault employé de la municipalité d'Henryville retourne aux études et qu'il désire combler le poste de bibliothécaire pour la municipalité;

Attendu que le taux horaire accordé sera de 17.34\$ sur une base d'un maximum de 10hrs/semaine;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte le remplacement de la bibliothécaire par M. Simon Foucault à partir du 13 septembre 2021, que sa formation soit payée et qu'en son absence Mme. Johanne Labonté prendra la relève.

7859-09-2021
Autorisation de
paiement Mme
Sylvie
Desrochers,
notaire examen
de titres

Attendu que le conseil municipal a donné un mandat à Mme Sylvie Desrochers, notaire par la résolution 7795-06-2021 concernant le lot 4 776 880 afin d'éclaircir les titres de propriétés;

Attendu que la notaire nous a transmis les éléments demandés;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité d'acquitter la facture au montant de 297.44\$.

Rapport
mensuel du
directeur
incendie

Le directeur incendie a transmis un rapport écrit.

Rapport de l'inspecteur municipal et procès-verbal du CCU

Le rapport de l'inspecteur municipal ainsi que le procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme sont déposés.

**7860-09-2021
Dérogation mineure
DDM2021-02**

Attendu la demande de dérogation mineure DDM2021-02;

Attendu que les lots prévus au plan préparé par l'arpenteur Yves Madore, minute 62455, dossier 26651, sont dérogatoires à l'article 3.11 du règlement de lotissement no. 61-2006 quant à la profondeur (21.55m au lieu de 24m) et à la superficie (457.2m² au lieu de 500m²) pour des lots desservis;

Attendu que la dérogation est mineure;

Attendu que le lotissement ne causera aucun préjudice aux propriétés voisines;

Attendu que l'un des lots est d'une superficie de 861.4m² et l'autre d'une superficie de 457.2m² près de 500m²;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure, à condition que le demandeur déplace la ligne qui sépare les deux lots de deux mètres (2m) vers le lot de superficie 861.4m² pour respecter la superficie minimale pour les deux lots.

**7861-09-2021
Demande de modification règlement de zonage**

Attendu la demande déposée par M. Charles Olivier Granger, représentant l'entreprise 9307-7196 QUÉBEC INC.;

Attendu les arguments favorables et défavorables à la demande qui ont été soulevés par le CCU.;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil est en accord avec la demande de modification au règlement de zonage en autorisant les quatre éléments de la sous-classe E-2 suivants dans la zone 206 :

- Aires d'entreposage de machinerie lourde;
- Postes de taxis, d'ambulances;
- Établissements d'entreposage;
- Établissements d'entreposage et de vente de bois de chauffage.

**7862-09-2021
Avis de motion, dépôt et adoption 1^{er} projet
59-2006-32**

Avis de motion est donné par Michel Lord ainsi que le dépôt et adoption du 1^{er} projet de règlement afin que soit adopté, à une séance ultérieure, le règlement 59-2006-32 modifiant le règlement 59-2006 intitulé « Règlement de zonage » modifiant la zone 206 afin d'y permettre de l'entreposage.

**7863-09-2021
Autorisation de pavage**

Attendu que deux soumissions ont été demandées afin de valider des prix pour de la pose d'asphalte;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal donne le contrat à Pavage de la Vallée des Fort inc. pour l'utilisation de 20 tonnes maximum au montant de :10,347.75\$ incluant les taxes applicables, les travaux devront être exécutés avant le 15 octobre 2021.

7864-09-2021 Abattage d'arbres	<p>Attendu que la municipalité doit faire abattre quatre arbres qui appartiennent à la municipalité;</p> <p>Attendu que trois soumissions ont été reçues;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Émondage 4 Saisons à exécuter les travaux tel que la soumission présentée au montant de 2069.55\$ comprenant les taxes applicables et que la municipalité s'assure d'appliquer la politique sur le reboisement.,</p>
7865-09-2021 Autorisation de deux branchements d'aqueduc	<p>Attendu que des prix ont été demandés pour faire l'exécution de deux branchements d'aqueduc;</p> <p>Attendu que des soumissions ont été reçus;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la compagnie Houle H2O à exécuter les deux raccordements sous pression pour un montant total de 5852.23\$, André Méthé Transport pour 1149.75\$ chacun, B. Frégeau pour 2 forages directionnels 8,000.\$ plus les taxes applicables et les travaux d'asphaltage seront exécutés par la municipalité, les coûts totaux seront répartis à chacun des contribuables concernés.</p>
7866-09-2021 Autorisation de paiement André Paris/2^{ième} coupe levée de chemins	<p>Attendu que André Paris inc. nous a expédié la facture tel que soumissionnée pour la deuxième coupe de la levée de chemins;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à faire le paiement de 9324.47\$ à André Paris inc. pour le fauchage de la 2^{ième} coupe de la levée de chemins.</p>
7867-09-2021 PAFIRS/ acquisition arrêt- balle avec chapeau	<p>Attendu qu'un appel d'offres pour l'acquisition d'un arrêt-balle avec chapeau a été envoyé par invitation à deux fournisseurs;</p> <p>Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 13 septembre à 10:00hrs;</p> <p>Attendu qu'un seul soumissionnaire a déposé un prix;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'acquisition d'un arrêt-balle avec chapeau provenant du Groupe Lavallée au montant de : 97,330.\$ plus les taxes applicables.</p>
7868-09-2021 PAFIRS/ réfection terrain de baseball	<p>Attendu qu'un appel d'offres pour la réfection du terrain de baseball a été envoyé par invitation à deux fournisseurs;</p> <p>Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 13 septembre à 10:15hrs;</p> <p>Attendu qu'un seul soumissionnaire a déposé un prix;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de réfection du terrain de baseball à Multi-surface Giguère inc. au montant de 23,303.38\$ plus les taxes applicables.</p>

- 7869-09-2021**
PAFIRS/
acquisition filets
40 pieds hors-sol
- Attendu qu'un appel d'offres pour l'acquisition de filets 40 pieds hors-sol a été envoyé par invitation à deux fournisseurs;
- Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 13 septembre à 10:30hrs;
- Soumissionnaires : Filets Nad's : 49,500.\$
Groupe Lavallée : 61,325.\$
- En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'acquisition de filets 40 pieds hors-sol provenant de Filets Nad's au montant de 49,500.\$ plus les taxes applicables.
- 7870-09-2021**
PAFIRS/
acquisition deux
bancs de joueurs
- Attendu qu'un appel d'offres pour l'acquisition de deux bancs de joueurs (baseball) a été envoyé par invitation à deux fournisseurs;
- Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 13 septembre à 10:45hrs;
- Attendu qu'aucun soumissionnaire n'a expédié des prix;
- En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale retourne en soumission avec d'autres fournisseurs.
- 7871-09-2021**
PAFIRS/
acquisition
cabane de
l'annonceur
- Attendu qu'un appel d'offres pour l'acquisition d'une cabane de l'annonceur (baseball) a été envoyé par invitation à trois fournisseurs;
- Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 13 septembre à 11:00hrs;
- Attendu qu'aucun fournisseur n'a répondu à l'appel d'offres;
- En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale retourne en soumission avec d'autres fournisseurs.
- 7872-09-2021**
PAFIRS/dalle de
béton pour
cabane de
l'annonceur
- Attendu qu'un appel d'offres pour la confection d'une dalle de béton pour la cabane de l'annonceur été envoyé par invitation à trois fournisseurs;
- Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 13 septembre à 11:15hrs;
- Attendu qu'aucune soumission n'a été reçue;
- En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale retourne en soumission avec d'autres fournisseurs.
- 7873-09-2021**
PAFIRS/
acquisition
gradin des
spectateurs
- Attendu qu'un appel d'offres pour l'acquisition d'un gradin des spectateurs a été envoyé par invitation à trois fournisseurs;
- Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 13 septembre à 11:30hrs;
- Attendu qu'une soumission est irrecevable;
- En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'acquisition d'un gradin pour spectateurs provenant du Groupe Lavallée au montant de : 8,400.\$ plus les taxes applicables.

7874-09-2021 PAFIRS/ acquisition ensemble de 3 buts de baseball moulés	<p>Attendu qu'un appel d'offres pour l'acquisition d'un ensemble de 3 buts de baseball moulés a été envoyé par invitation à trois fournisseurs;</p> <p>Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 13 septembre à 11:45hrs;</p> <p>Attendu qu'une soumission est irrecevable;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'acquisition d'un ensemble de 3 buts de baseball moulés provenant du Groupe Lavallée au montant de 990.\$ plus les taxes applicables.</p>
7875-09-2021 Autorisation de signature	<p>Attendu que le citoyen qui a fait une demande d'acquisition de lots, a accepté les conditions selon la résolution 7819-07-2021;</p> <p>Que les lots qui vont bénéficier de la servitude de passage sont : 4 775 709, 4 775 702, 4 775 734 et 4 775 732;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse Mme Danielle Charbonneau et la directrice générale Mme Sylvie Larose Asselin à signer tout document relatif à cette vente.</p>
7876-09-2021 Personne désignée gestion des cours d'eau	<p>Attendu qu'il y a lieu de nommer une personne désignée pour la gestion des cours d'eau en vertu de l'article 105 de la loi;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité de nommer M. Maxime Zniber inspecteur municipal, personne désignée pour la gestion des cours d'eau pour la municipalité d'Henryville;</p> <p>Que copie soit transmise à la MRC du Haut-Richelieu.</p>
7877-09-2021 Remplacement temporaire Patrick Barry	<p>Attendu que M. Patrick Barry doit s'absenter à partir du 12 septembre pour une période de plus ou moins 6 semaines incluant la période d'isolement;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que M. Maxime Zniber le remplace pour cette période représentant 6 heures de travail les fins de semaine + les frais de déplacements.</p>
7878-09-2021 Conteneur École Capitaine Luc- Fortin	<p>Attendu qu'une demande a été faite par l'École Capitaine-Luc-Fortin Édifice Henryville afin d'acquérir un conteneur pour l'équipement des écoliers;</p> <p>Attendu que la municipalité a fait des démarches afin de connaître le prix d'un conteneur de 20 pieds;</p> <p>Mme la mairesse demande le vote; Mme. Lafond vote contre Mme. Deland et Messieurs Wenning e Lord votent pour;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à la majorité des voix que le conseil municipal informe l'École Capitaine Luc-Fortin Édifice Henryville que le conseil municipal autorise une dépense jusqu'à concurrence d'un montant de 5,000.\$ pour l'acquisition d'un local extérieur de rangement scolaire.</p>

Période de questions

Plusieurs questions ont été posées.

**7879-09-2021
Levée de la séance**

Sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 :36hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, mairesse

.....
*Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière*

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

